

## 111. Avant la ville, La question de l'occupation gauloise

Raphaël de Filippo

---

**Citer ce document / Cite this document :**

de Filippo Raphaël. 111. Avant la ville, La question de l'occupation gauloise. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 321-322. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

[https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_2007\\_ant\\_30\\_1\\_1861](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1861)

---

Fichier pdf généré le 20/02/2020

# 111. Avant la ville, la question de l'occupation gauloise

*Before Caesarodunum  
the question of the 2<sup>nd</sup> cent. BC land use*

Raphaël De Filippo

*Société, espace, ville*

Antérieurement à la mise au jour du site gaulois de Clocheville, il était admis que les origines urbaines de Tours remontaient à l'époque gallo-romaine, précisément au début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Les rares découvertes de mobilier gaulois, principalement de la céramique et quelques potins, attestaient une quelconque occupation pré-romaine du site sans que cela certifie l'établissement d'une localité perçue comme un précédent à la ville romaine (Chevalier 1985).

De toute façon, la confrontation des datations de l'occupation gauloise de la fouille de Clocheville (*site 67*), comprises entre 180 et 120 av. J.-C., avec celles des débuts de l'agglomération gallo-romaine, montre un hiatus de presque un siècle et demi. Ce laps de temps est largement suffisant pour effacer toute empreinte de l'implantation gauloise de Clocheville dans le paysage du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Les interrogations que soulève cette occupation gauloise structurée sont intrinsèques et conduisent à la question essentielle de son statut.

Les données actuelles indiquent que ce site est davantage qu'une simple ferme. L'identification d'un secteur artisanal dont une des activités est le travail du fer, l'existence d'une rue dont la chaussée est plusieurs fois refaite, l'ouverture d'un grand fossé sur le tracé d'un fossé plus étroit sont des arguments qui désignent un habitat regroupé, voire une agglomération. Les premières études du mobilier céramique indigène révèlent son abondance et sa qualité, avec une forte prédominance des services de table, associés à des amphores vinaires gréco-ita-



**Fig. 1 : Avant Caesarodunum**  
secteur d'habitat : site 67  
présence de mobilier gaulois sans trace d'habitat : sites 06, 021, 7, 012  
cercle grisé : découvertes du 19<sup>e</sup> s., liste non exhaustive

liques. Jetées entières ou peu fragmentées dans des fosses artisanales, des silos abandonnés ou des fosses dépotoirs spécifiques, ces céramiques sont accompagnées d'une grande quantité d'ossements d'animaux de boucherie. Une première exploitation de ce

gisement montre une consommation carnée dominée à part pratiquement égale par le bœuf et le porc (30 % chacun environ) ; suivent les caprinés (16 %), le chien (4,4 %), le cheval (1,5 %) et les oiseaux, oie, coq, corvidé (0,3 %).

L'interrogation première est d'ordre topographique. L'extension du site dont une partie a été mise au jour sur le site de Clocheville ne peut être réellement appréciée. Les précédentes découvertes de vestiges mobiliers gaulois sur le site 7, dans le secteur de la Poste, du Palais de justice et de l'Hôtel de Ville, dans celui des Halles et de la place de la Victoire ou encore rue de la Préfecture, apparaissent trop dispersées et mal datées pour être exploitées (Fig. 1). La forte densité des structures dans la zone artisanale, en limite sud-est de l'opération archéologique du site 67, ne désigne pas obligatoirement le centre du site ou son proche voisinage. Les habitations ne sont pas localisées et aucun indice ne permet de restituer un périmètre du fossé qui marque toutefois la limite occidentale de l'occupation gauloise. Quoi qu'il en soit des projections que permettrait une cartographie des découvertes mobilières dans le sol de la ville moderne, même une évaluation minimaliste devrait compter plusieurs hectares, avec une certaine coïncidence topographique avec la future agglomération gallo-romaine du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. La plupart des objets collectés depuis plus d'un siècle n'ont pas été associés à une quelconque structure immeuble dont la reconnaissance aurait pu valider l'endroit de leur mise au jour. Cet isolement n'est sans doute pas factuel, mais relève plutôt des conditions et de l'époque de leur découverte (Fig. 2). Repérer, par exemple, une fosse ou un trou de poteau, lors des travaux de construction de l'Hôtel de Ville au début du 20<sup>e</sup> siècle, n'était sûrement pas une évidence, même pour l'amateur éclairé qui récupéra les chenets à l'occasion de ce chantier. En effet, la grande majorité des vestiges reconnus sur les sites gaulois sont des structures excavées que les archéologues ont depuis appris à identifier ; l'archéologie préventive en contexte urbain est une pratique récente. A cela s'ajoute un contexte pédologique local particulier : l'expérience de l'opération archéologique de Clocheville montre que les vestiges gaulois de



Fig. 2 : Vases à pied balustrade découverts en 1841, présentés dans l'exposition.

Tours sont masqués par un fort recouvrement de sables alluvionnaires dont le toit peut être confondu avec le sol naturel inférieur. Les observations faites à l'angle de la rue Néricault-Destouches et de la place Gaston Pailhou, à quelques dizaines de mètres de Clocheville, sont à ce sujet instructives. Des coupes pratiquées dans les niveaux alluviaux révèlent des fosses à déchets et du mobilier daté du début du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (sites 7, 012).

La deuxième interrogation est liée à la datation du site telle qu'elle est déterminée par les premières études céramologiques et l'expertise dendrochronologique. Si Clocheville doit permettre de reconsidérer la question d'une occupation de la place de Tours antérieure à la création de l'agglomération gallo-romaine, cela ne peut être fait sans un recensement, avec une vérification des datations, des éléments gaulois mis au jour localement depuis plus d'un siècle. L'objectif de ce réexamen ne serait pas de démontrer que l'urbanisation gallo-romaine succède, immédiatement ou pas, à un embryon celtique auquel elle serait redevable. La question serait mal posée et la réponse réductrice. L'intérêt d'une telle démarche est davantage dans l'insertion du site dans la cité des Turons, antérieurement à la conquête romaine.

Les données textuelles relatives à la cité des Turons, dues essentiellement à Jules César dans *la Guerre des Gaules*, sont peu explicites et lui attribuent un rôle faible lors des campagnes du proconsul, sans doute proportionnel à son importance dans le cadre géopolitique de la Gaule indépendante. La cartographie des données archéologiques recensées dans le territoire des Turons (Lusson 2004), avec le périmètre coïncide *grosso modo* avec les limites du département d'Indre-et-Loire, compte cinq *oppida*, dont trois sont établis en bordure de la Loire. Deux sont à proximité de Tours, sur les hauteurs de la rive droite du fleuve ; le troisième, sur la rive gauche, est l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise, proposé par l'historiographie comme le chef-lieu des Turons. Les autres sites sont majoritairement des exploitations rurales. La concentration d'un certain nombre dans la vallée du Cher peut paraître trompeuse, leur mise au jour récente étant due aux opérations préventives qui ont précédé les travaux autoroutiers entrepris ces dernières années dans le département. Le constat de cette carte, image ponctuelle d'une réalité archéologique saisie en 2004, est évident : Clocheville est le seul habitat groupé du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (La Tène C2) connu à ce jour dans le territoire des Turons. Ses caractéristiques rappellent celles du site biturige du " Village des Arènes " à Levroux, avec cependant la différence notable que ce dernier est un habitat groupé ouvert, dépourvu de fossé. La localisation de l'agglomération gauloise du site 67, dans l'actuelle ville de Tours, en léger décalage topographique avec l'ancien *Caesarodunum*, chef-lieu de la *civitas Turonorum libera*, ne peut être fortuite ; et cela quel que soit son statut, *vicus* ou autre...

#### Sources

Bouet 2003, Lusson 2004.